

Fiches pratiques

Que trouve t-on dans ?

Un acte de mariage

Les mariés

- Noms et prénoms
- Âge et lieu de naissance (pas systématiquement) : vous trouverez parfois la mention "de cette paroisse". On peut trouver aussi la mention "habitué dans cette paroisse depuis plusieurs années".
- Mention de leur situation : majeur(e) ou mineur(e), veuf ou veuve. Généralement, les parents de la personne qui est veuve ou veuf ne sont pas mentionnés. Il faut se reporter au premier mariage pour trouver leurs noms et prénoms.

Les parents

- Nom et prénom avec la mention décédé(e) ou défunt(e) si c'est le cas. Malheureusement, plus vous reculerez dans le temps et moins leurs noms seront indiqués. Vous pourrez aussi les trouver en tant que témoins.
- Profession et lieu de résidence.
- Si les parents ne sont pas indiqués, il faudra bien noter les témoins. Vous rechercherez aussi les actes de baptême des enfants du couple. En effet, les parents peuvent être parrain ou marraine.

Les témoins

- Nom et prénom. Ils sont généralement 4 mais le curé indique parfois plus de personnes. Les liens ne sont pas toujours indiqués mais ils sont d'un grand intérêt quand les noms des parents ne sont pas mentionnés. Cela permettra de chercher d'autres actes où les parents peuvent apparaître.
- Profession et lieu de résidence.
- Les signatures vous apportent des informations sur les personnes présentes.

Mentions diverses

- Dispenses de consanguinité.
- Dispenses d'affinité : elle permet à un veuf ou une veuve d'épouser un parent de son conjoint décédé.
- Reconnaissance d'un enfant né avant le mariage
- Lettre de « recedo » : lettre du curé, de la paroisse d'un des époux, autorisant le mariage lorsque les époux viennent de paroisses différentes.